

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale du Club est prévue
le
samedi 28 septembre 2019 à 10 H 00

**Seuls les adhérents à jour de leur
cotisation, pour la saison 2019 - 2020,
pourront voter.**

Nous vous invitons à régler votre cotisation à partir du
01 juillet et avant le 28 septembre 2019.

- Les convocations se feront par mail - un exemplaire papier pour ceux qui le désirent sera disponible au Club.

Un buffet sera offert après l'Assemblée Générale suivi,
l'après-midi, d'un tournoi court.